

Mardi 7 octobre 2025, à 19 h

PROCÈS VERBAL

Présences :

- Audrée Jeanne Beaudoin, parent
- Sophie Desharnais, parent
- Hélène Gadbois-Nadeau, parent et représentante du comité de parents
- Amélie Martin-Caya, directrice
- Hélène Veillette, enseignante
- Marin Villeveille, parent
- Marie-Noëlle Richard, parent
- Julie Patry, adjointe à la vie scolaire
- Louis Brouillette, enseignant
- Marc-Antoine Roy-Ash, enseignant
- Jacynthe Bolduc, parent
- Julie Carbonneau-Hetherington, enseignante
- Chantal Asselin, enseignante
- Mathilde Paradis, enseignante
- Stéphanie Gilbert-Baron, parent
- Véronique Ouellette-Dompierre, parent
- Jonathan Trottier, membre de la communauté
- France Veillette, enseignante

Absences :

- Chantal Hébert, éducatrice au service de garde
- Marie St-Martin, technicienne du service de garde

1 OUVERTURE DE LA RENCONTRE

1.1 Nomination d'une secrétaire d'assemblée

Audrée Jeanne Beaudoin est nommée à titre de secrétaire d'assemblée.

1.2 Quorum

La séance est ouverte à 19h02. Le quorum d'au moins la moitié des membres, dont quatre parents, est respecté par la présence de huit parents.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Aucun ajout n'est souhaité à l'ordre du jour. L'ordre du jour est proposé par Louis Brouillette, appuyée par Marin Villeveille. Le tout est adopté à l'unanimité.

1.4 Présentation des membres

Les membres du conseil d'établissement présents à la rencontre de ce jour se présentent.

1.5 Élection des postes

À titre de présidente, Marie-Noëlle Richard propose Sophie Desharnais. Cette dernière accepte. Élu par acclamation.

À titre de vice-président, Marin Villeveille se propose. Élu par acclamation.

À titre de secrétaire, Audrée Jeanne Beaudoin se propose. Élu par acclamation.

À titre de trésorière, Marie-Noëlle Richard se propose. Élu par acclamation.

À titre de représentante de l'école au sein du Comité de parents du CSSRS, Hélène Gadbois-Nadeau se propose. Élu par acclamation.

À titre de représentante suppléantes de l'école au sein du Comité de parents du CSSRS, Stéphanie Gilbert-Baron et Jacynthe Bolduc se proposent. Élu par acclamation.

1.6 Lecture et adoption du procès-verbal du 7 mai 2025

Point reporté à la prochaine rencontre.

1.7 Suivi du dernier procès-verbal du 7 mai 2025.

Point reporté à la prochaine rencontre.

1.8 Adoption des règles de régie interne des séances du C.É.

Page 5 : Correction à faire pour indiquer que la proposition d'ordre du jour est mise à la disposition au moins 7 jours avant la date du C.É. Marie-Noëlle Richard en propose l'adoption considérant la correction proposée, appuyée par Audrée Jeanne Beaudoin. Règles de régie interne des séances du C. É. modifié adopté à l'unanimité.

1.9 Déclaration de conflit d'intérêt

Les membres du conseil d'établissement présents complètent chacun leur déclaration de conflit d'intérêt.

2 **OBJET(S) D'INFORMATION AUX MEMBRES DU CONSEIL**

2.1 Correspondances reçues par la présidente

Aucune correspondance n'est reçue par la présidente.

2.2 Vie de l'école : sorties scolaires, cours hors-école, utilisation des locaux, cours parascolaires

Amélie Martin-Caya nous informe que de nombreuses activités ont cours actuellement à l'école, incluant notamment :

- La remise des dons (pianos et instruments de percussion) organisé avec Evenko avec David Goudreault
- L'enregistrement pour un épisode de la Fabrique culturelle à Télé-Québec
- Participation à l'événement Une chanson à l'école
- Plusieurs sorties à la montagne avec les enseignants en éducation physique

Amélie Martin-Caya mentionne que les enseignants de chaque niveau ont débuté des travaux pour harmoniser leur planification au niveau des apprentissages en lecture pour chaque niveau scolaire.

Amélie Martin-Caya informe les personnes présentes que les portes ouvertes (22 novembre 2025) et le processus de sélection

(début janvier 2026) se dérouleront plus tôt à partir de cette année car l'école doit dorénavant respecter l'organisation scolaire, c'est-à-dire que l'inscription des élèves de 1^{re} année à Sacré-Cœur se fera en même temps que dans le reste des écoles de la CSSRS. La publicité (envoi aux écoles et publicités radio) sont prêtes à être transmises.

2.3 Service de garde

Amélie Martin-Caya nous informe que Marie-St-Martin a eu des ennuis de santé dans les dernières semaines. En l'absence de Marie St-Martin, Amélie Martin-Caya nous résume le fonctionnement du service de garde. L'équipe du service de garde a beaucoup changé cette année. Dit que ça va globalement bien. Plusieurs personnels du service de garde offrent du soutien à la classe, ce qui est très apprécié par le personnel enseignant. Il y a encore quelques défis dans l'aide qu'ils peuvent apporter auprès des spécialistes en musique.

2.3.1 Semaine de relâche

Amélie Martin-Caya nous informe que les places lors des journées pédagogiques se remplissent par les élèves réguliers au service de garde. Elle nous informe également de la volonté de Marie St-Martin de ne pas ouvrir le service de garde à la semaine de relâche, à l'instar des dernières années. Les membres du C. É. sont tous d'accord avec cette suggestion.

2.4 Corpo

Amélie Martin-Caya informe que tous (17) postes d'administrateurs ont été comblés lors de l'assemblée générale. Marin Villeveille nous informe que la première rencontre sera la semaine prochaine. Le comité de la Féerie (29 novembre 2025) est prêt. Cette campagne de financement devrait débuter dans les prochains jours.

2.5 OPP

Sophie Desharnais rapporte qu'une première rencontre a eu lieu la semaine dernière. Pascal Morin en est le président encore cette année. Cette première rencontre a surtout servi à expliquer le rôle des différents comités et recruter des parents dans chacun de ces comités.

2.6 Comité de parents CSSRS

Hélène Gadbois-Nadeau nous informe que la première rencontre se déroulera demain, qui aura notamment comme objectif l'élection aux différents postes.

3 **OBJET(S) DE CONSULTATION**

Aucun objet de consultation n'est prévu à l'ordre du jour.

4 **OBJET(S) D'APPROBATION**

4.1 Sorties éducatives

Julie Patry présente sommairement les activités, sorties éducatives, cours hors-école, manifestations sportives, sorties culturelles, activités d'appartenance pour chacun des niveaux. Hélène Gadbois-Nadeau propose l'adoption des sorties éducatives, incluant les sorties à la montagne de l'automne 2026 (année scolaire suivante) puisque ces sorties ont

principalement lieues avant la première rencontre du C. É. La proposition est appuyée par Stéphanie Gilbert-Baron. Le tout est adopté à l'unanimité.

4.2 Programmation des activités offertes pour l'année au service de garde

Reporté à la prochaine rencontre considérant l'absence des deux représentantes du service de garde ce jour.

4.3 Résolutions pour dérogation spectacle de fin d'année

Amélie Martin-Caya explique les raisons qui soutiennent les demandes de résolutions, soit que les élèves soient en congé le jeudi 18 juin en après-midi et le vendredi 19 juin toute la journée. L'approbation des résolutions pour dérogation en vue du spectacle de fin d'année est proposée par Marin Villeveille et appuyée par Jacynthe Bolduc. Le tout est approuvé à l'unanimité.

5 OBJET(S) D'ADOPTION

5.1 Calendrier des rencontres 2025-2026

Les membres ont convenu du calendrier des rencontres du C. É pour l'année scolaire 2025-2026. Les prochaines rencontres ont été planifiées aux moments suivants :

- Mercredi 3 ou 10 décembre 2025 (date à confirmer)
- Mercredi 25 février 2026 (par Teams)
- Mercredi 22 avril 2025
- Mercredi 20 mai 2025

6 TRÉSORERIE

Marie-Noëlle Richard ne rapporte aucune dépense.

7 QUESTION DU PUBLIC

Marie-Noëlle Richard informe le C. É. de l'idée de son fils, Léon, qui propose de faire la parade des livres pour la cohorte actuellement en 5^e année (qui n'a pas fait la parade des livres en raison de la COVID en première année) l'année prochaine (alors qu'il seront en 6^e année) avec « leurs petits » (1^{re} année).

Véronique Ouellette-Dompierre questionnent la direction sur l'utilisation de l'application HopHop ou autres applications qui pourraient mettre à risque de bris de confidentialité. Amélie Martin-Caya informe qu'aucune application de ce type n'est utilisé à l'école Sacré-Cœur.

Une question est posée concernant le respect des règles de vouvoiement à l'école et l'interdiction des appareils électroniques. L'application du vouvoiement est qualifiée de légère jusqu'à présent, surtout chez les petits, par Amélie Martin-Caya. Après quelques années sans vouvoiement, elle mentionne que les élèves et les membres du personnel ont perdu l'habitude. Pour ce qui est des appareils électroniques, le défi résiduel est au niveau des montres intelligentes.

Sophie Desharnais propose aux membres du C. É. d'adopter une résolution pour un réinvestissement massif dans l'éducation publique adapté du mouvement « Unis pour l'école » tel que proposée par une mère d'un enfant qui fréquente l'école Sacré-



Cœur. Sophie Desmarais fait la lecture de la résolution proposée. Le tous est appuyé par Audrée Jeanne Beaudoin et adopté à l'unanimité.

8 AFFAIRE(S) NOUVELLE(S)

Aucune affaire nouvelle.

9 LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par Marie-Noelle Richard et appuyée par Jacynthe Bolduc. La rencontre se termine à 20h52 avec l'accord de tous les membres.